



Comité de TENNIS de TABLE des Côtes d'Armor



Championnats individuels vétérans.

Règlement

Les Championnats individuels vétérans sont régis par les règlements fédéraux

➤ Qualifications

- Joueurs et joueuses de nationalité française ayant une licence traditionnelle à la F.F.T.T.
- Un(e) joueur(se) doit obligatoirement et uniquement s'inscrire dans le tableau de sa catégorie d'âge.
- **ATTENTION : la participation à l'épreuve départementale est obligatoire pour une qualification à l'échelon régional.**

➤ Inscriptions

- Les inscriptions seront faites exclusivement sur le site du comité des Cotes d'Armor (<http://www.cdt22.com>)
- Aucune inscription ne sera acceptée après le dimanche 6 Novembre 2016 minuit.
- Les frais des engagements seront mis en compte sur le club du joueur concerné.
- En cas de forfait non excusé, tout joueur(se) inscrit(e) devra s'acquitter des droits d'inscription.
- Si un tableau n'est pas disputé, en raison d'un nombre d'inscrits trop faible, les qualifiés(es) à l'échelon régional seront déterminés(e) en fonction des points figurant sur le carton licence.
Dans ce cas, **l'inscription à l'échelon départemental est obligatoire et les droits d'inscription ne seront pas perçus.**

➤ Formule de la compétition

- Dans toutes les catégories, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes).
- Dans toutes les catégories, les joueurs(ses) sont répartis en poules de 3, qualificatives pour le tableau final.
- A l'issue des poules, tous les joueurs(ses) sont placés(es) dans un tableau à élimination directe avec classement de 1 à 8 ou intégral.
- Suivant le nombre d'inscrits(es) dans une catégorie, la commission sportive départementale se réserve le droit de modifier le nombre de joueurs(ses) dans les poules ou la formule du tableau concerné.

➤ Placement des joueurs(ses) dans les tableaux

- Les joueurs(ses) seront placés dans les tableaux suivant l'article 17 des règlements fédéraux page 81

➤ Tableaux organisés

Dames	Messieurs
V1 - plus de 40 ans	V1 - plus de 40 ans
V2 - plus de 50 ans	V2 - plus de 50 ans
V3 - plus de 60 ans	V3 - plus de 60 ans
V4 - plus de 70 ans	V4 - plus de 70 ans

➤ Qualifications pour l'échelon régional

Dames :

Catégories	Qualifiées			
	Par Comité	Invitées	A répartir suivant participation	Total
1 ^{ère} catégorie + de 40 ans	2	4	4	16
2 ^{ème} catégorie + de 50 ans	2	4	0	12
3 ^{ème} catégorie + de 60 ans	1	1	0	8
4 ^{ème} catégorie + de 70 ans	1	4	0	8

Messieurs :

Catégories	Qualifiés			
	Par Comité	Invités	A répartir suivant participation	Total
1 ^{ère} catégorie + de 40 ans	8	4	12	48
2 ^{ème} catégorie + de 50 ans	4	4	12	32
3 ^{ème} catégorie + de 60 ans	2	4	12	24
4 ^{ème} catégorie + de 70 ans	2	4	4	16
5 ^{ème} catégorie Honneur + de 80 ans	0	0	0	0
Handisports Invités	0	0	0	0

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier le présent règlement